# Programme pédagogique – FRANCAS de Pau "L'écoute des sons"

#### I. Introduction

Le GAM intervient dans le domaine de la **formation continue** depuis 1985 et bénéficie à ce titre d'un numéro de formateur (72640044464) délivré par la préfecture de Région Aquitaine. Le GAM bénéficie également du référencement Datadock depuis 2017 (numéro 0012481).

Issus de notre travail permanent de recherche, **création et transmission**, nos contenus pédagogiques sont élaborés **sur mesure** et s'adaptent à toutes les catégories professionnelles. Ils ne nécessitent pas de connaissance musicale préalable.

La pratique collective de la musique, à partir d'instruments contemporains accessibles à tous, permet de développer l'écoute, l'estime de soi, la créativité, la cohésion de groupe et l'engagement collectif.

## **II. Contexte**

Dans les années 80, le GAM développe sa démarche grâce à ses ateliers musicaux réguliers ainsi que les nombreuses animations en milieu scolaire. Des demandes d'établissements d'accueil de la petite-enfance et de l'enfance parviennent à l'équipe du GAM, et les musiciens-animateurs pensent un outil de transmission destiné aux professionnels de ces secteurs.

Le GAM élabore ses propositions de formation sur mesure, en fonction des besoins exprimés.

## III. Objectifs de la formation

#### Objectif général:

**↓** Entrer dans une relation « sensible » avec l'enfant. Comment créer un échange sonore et musical au centre de loisirs ?

#### Objectifs pédagogiques :

- ♣ Découvrir la pratique musicale collective
- Proposer des ateliers musique avec et pour les enfants, en mettant en avant la notion d'écoute?
- 4 Se mettre en situation de réflexion et de réalisation autour du questionnement commun
- ♣ Observer et analyser des ateliers musicaux par des musiciens-animateurs du GAM

. . . . .

1

# IV. Contenu pédagogique

- ♣ Jour 1 : 3h30 au GAM pour un groupe de 10 animateurs au maximum
  - Apport théorique et mise en situation sur la notion d'écoute, d'attention et d'intention
  - Environnement sonore:
    - Écouter, améliorer l'environnement sonore sur son lieu de travail
    - S'appuyer sur le contexte professionnel pour penser et construire des propositions musicales pour les jeunes enfants
  - Corps sonores et instrumentarium adaptés aux enfants :
    - o Explorer des corps sonores et des instruments variés
    - Repérer les corps sonores et instruments adaptés au geste du jeune enfant
  - Temps d'écoute et de mise en route corporelle à vivre en collectif pour se constituer un répertoire de séquences diverses
- ♣ Jour 2 : 3h30 au GAM pour le même groupe que le premier jour
  - Atelier musique pour les enfants : comment ? Où ? Avec quoi ?
    - o Réflexion sur le contenu d'un atelier musique pour le jeune enfant (propositions musicales, vocales, expression corporelle, temps d'écoute, accueil, lieu et espace...)
    - O Découvrir et explorer le non-verbal dans un atelier musique : échange sensible entre animateur et enfants par le biais du son
  - Mise en situation :
    - Penser un atelier musique à plusieurs en s'appuyant sur le matériel mis à disposition au sein des locaux du GAM
    - Se mettre en posture d'animateur musique avec un groupe test composé des autres animateurs du centre de loisirs
  - Temps d'échange sur les propositions d'ateliers et verbaliser les difficultés, les apports nouveaux
- → Jours 3 : pratique musicale, atelier gamelan de Java à destination des animateurs du centre de loisirs, deux heures au GAM.
- ♣ Jours 4 et 5 : deux ateliers d'une heure chaque jour, au centre de loisirs groupes de 8 enfants maximum
  - Animation par un musicien du GAM
  - Observation, participation et analyse de l'atelier musique par les animateurs du centre de loisirs
  - Echanger sur les observations et vécus des séances sur le centre de loisirs pour que les animateurs du centre de loisirs se projettent pour des ateliers en autonomie

# V. Durée et rythme de la formation

Formation en discontinue construite **sur une période de deux mois**, sur la base de 5 demi-journées pour un total de 13 heures.

## VI. Prérequis

Comme vu au I., aucun prérequis musical n'est demandé. Être un professionnel de CLSH des Francas.

• • • • • •

## VII. Personnes concernées

Professionnels du centre de loisirs. Groupe de 10 à 12 personnes.

## VIII. Lieux et dates

#### Lieux:

- locaux du GAM 26 avenue des Lilas bâtiment R 64000 Pau
- centre de loisirs

# IX. Méthodes, moyens pédagogiques

#### Méthodes pédagogiques :

- Prendre le temps, se poser et observer, puis analyser et partager
- Pratique collective
- Alternance entre apports théoriques et applications pratiques
- Échanges de réflexion, de partage d'expériences, de problématiques
- Prise en compte de chacune, de chacun, de son rythme d'assimilation et d'apprentissage
- Plaisir d'écouter, de découvrir, d'explorer et de créer à plusieurs
- Notion du silence dans les diverses propositions

#### Moyens et outils pédagogiques :

- Espaces de formation, spacieux et lumineux, accessibles au public porteur de handicap
- Parc instrumental riche et varié
- Matériel d'expression corporelle
- Documentations et supports pédagogiques (chants, comptines, berceuses, références bibliographiques et discographiques)
- Enregistreur portable, système de diffusion, tablette
- Tapis, paillasses et tissus

## X. Modalités d'évaluation

Une grille d'auto-évaluation sera remise en début et en fin de formation au stagiaire pour apprécier sa propre progression pédagogique. Des mises en situation seront observées et analysées par le formateur tout au long de la session de formation.

# XI. Documents remis à l'issue de la formation

Une attestation de formation sera remise au stagiaire faisant mention de l'intitulé, des objectifs, de la nature, de la durée de la formation et des résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

3

# XII. Présentation de l'équipe pédagogique

Les musiciens intervenants du GAM sont formés en interne sur plusieurs années avant de pouvoir intervenir sur nos formations. Au moment de leur recrutement, nous demandons à ce qu'ils soient titulaires d'un DUMI (diplôme universitaire de musicien intervenant) ou équivalent, et qu'ils aient une expérience personnelle de pratique musicale collective. Un tutorat interne est mis en place lors de leur première année de travail, de manière à ce qu'ils s'approprient au mieux la démarche et la pédagogie du GAM. Progressivement, ils s'investissent sur les ateliers réguliers, stages, interventions scolaires et hors scolaires. L'intervention en tant que formateur ne peut se faire qu'après plusieurs années d'ancienneté, de maturité personnelle et d'expérience. Le responsable pédagogique du GAM est garant de la qualité des formations, et veille à ce que chaque session soit prise en charge par les personnes les plus pertinentes en fonction des contenus et publics concernés.

#### XIII. Coût de la formation

Le coût de la formation est de 1.950€ pour le groupe.

Ce prix comprend toutes les prestations pédagogiques et organisationnelles présentées dans cette proposition, ainsi que les frais annexes supportés par l'organisme de formation (frais de déplacements et de repas des intervenants).

4